

Financement des opérations du Mont-Orford Le comité de travail dépose ses recommandations

Orford, le 17 juillet 2020 – Le comité de travail mis sur pied pour trouver des solutions au financement des opérations estivales du Mont-Orford a remis ses recommandations à la Corporation Ski & Golf Mont-Orford. Celles-ci comprennent, entre autres, la suspension du droit d'accès à la montagne, ainsi que diverses mesures visant à améliorer l'expérience des visiteurs tout en assurant la pérennité financière des installations.

Dès la première rencontre, les membres du comité de travail se sont entendus de façon unanime sur des objectifs communs, incluant la non privatisation de la montagne, la pérennité des opérations de ski et de golf, ainsi que l'importance de maintenir un sentiment d'appartenance fort à l'égard de la montagne. Sur cette base, le comité a notamment formulé les recommandations suivantes :

- La suspension de la tarification pour les randonneurs;
- La mise sur pied d'un projet pilote d'un tarif de stationnement lors des neuf jours de la Flambée des couleurs de l'automne 2020. Ce tarif sera accompagné d'un rabais sur la remontée mécanique;
- Le retrait permanent des entraves à la circulation piétonnière qui avaient été installées pour limiter l'accès au site durant les travaux majeurs des dernières années, ainsi que pour se conformer aux directives de santé publique face à la pandémie de COVID-19;
- La collecte de données plus précises sur la provenance des visiteurs en période estivale afin d'obtenir un portrait plus clair;
- La mise sur pied d'un comité aviseur, dont la composition sera précisée sous peu, qui conseillera la Corporation de façon continue. Ce comité traitera des enjeux liés à l'accessibilité à la montagne pour les randonneurs de manière prioritaire;
- La bonification de l'offre d'événements encadrés à la montagne afin d'augmenter le sentiment d'appartenance de la population.

« Je tiens à saluer et à remercier tous les membres du comité de travail. Les échanges transparents et constructifs ont permis à tous de mieux comprendre les enjeux de financement notamment liés à l'encadrement de la randonnée pédestre en période estivale et de trouver de bonnes solutions pour l'avenir », a indiqué Jacques Demers, président de la Corporation Ski & Golf Mont-Orford.

Les recommandations du comité de travail ont été entérinées par le conseil d'administration de la Corporation aujourd'hui.

Rappelons que le comité de travail rassemblait plusieurs acteurs locaux dont des élus, des représentants de Tourisme Memphrémagog, de la Chambre de commerce Memphrémagog, de SOS Parc Orford et de la Corporation Ski & Golf Mont-Orford. Le comité s'est réuni à cinq reprises au cours des dernières semaines.

Citations

« Je salue la volonté de la Corporation ski et golf du Mont-Orford de travailler en collaboration avec les acteurs de la communauté. Ceux-ci sont non seulement issus, du milieu touristique, du milieu économique, du plein air et de l'environnement, mais aussi d'utilisateurs afin de trouver la meilleure façon de favoriser l'accessibilité aux espaces nature et à la montagne. Je suis confiant que les travaux du comité aviseur



seront porteurs de solutions satisfaisantes pour tous. »

Gilles Bélanger, député d'Orford

« Nous sommes satisfaits des conclusions du comité de travail et, surtout, de la transparence et de l'ouverture dont ont fait preuve les gestionnaires de la montagne à travers les échanges. Les solutions retenues sont avantageuses et prometteuses tant pour la population immédiate que pour les nombreux touristes qui visitent le Mont-Orford chaque année. Notre région touristique a tout pour prospérer et nous voyons l'avenir d'un bon œil. »

Pierre Robinette, président de Tourisme Memphrémagog.

« Le Mont-Orford est un moteur économique et touristique clé de notre belle région. Les retombés économiques générées par son rayonnement sont essentielles à la survie de nombreuses entreprises et commerces de notre région. Nous nous réjouissons donc grandement que le comité de travail ait pu permettre de proposer une solution commune supportée par la Coalition SOS Parc Orford ainsi que par la Corporation Ski et Golf Mont-Orford. »

Yann Philibert, Trésorier - Chambre de commerce Memphrémagog

« Nous sommes très heureux que la population ait été entendue et que la tarification soit écartée. Il reste bien sûr du travail à faire et c'est avec plaisir que nous participerons au comité aviseur qui se penchera prioritairement sur l'accessibilité à la montagne. Nous invitons tous les citoyenNEs à profiter des beaux jours de l'été pour visiter notre magnifique région. »

Patrick Lagrandeur, initiateur de la pétition et membre de SOS Parc Orford

Composition du comité de travail sur le financement du Mont-Orford :

- M. Gilles Bélanger, député d'Orford
- M. Jacques Demers, préfet de la MRC Memphrémagog et président de la Corporation Ski & Golf Mont- Orford
- Mme Vicki May Hamm, mairesse de Magog
- Mme Marie Boivin, mairesse du Canton d'Orford
- M. Patrick Lagrandeur, initiateur de la pétition et représentant de SOS Parc Orford
- Mme Mélanie Desrochers, représentante de SOS Parc Orford
- M. Simon Blouin, directeur général de la Corporation Ski & Golf Mont-Orford
- Un représentant de Tourisme Memphrémagog
- Un représentant de la Chambre de commerce Memphrémagog

-30-

À propos du Mont-Orford

Le Mont-Orford est une destination récréotouristique quatre saisons incontournable, située au cœur d'un parc national et d'une région riche en expériences sur le plan sportif, gastronomique, mais aussi culturel et de détente. Le Mont-Orford est la plaque tournante d'un art de vivre au quotidien grâce à sa station de ski, son Club de golf et ses événements tout au long de l'année, avec comme promesse de Sortir en grand !